



N°88 – JANVIER / FEVRIER 2023

VARIATION VALEUR DES APPELS D'OFFRES MARCHÉS PUBLICS CANALISATIONS T4 2022 vs T4 2021	CARNETS DE COMMANDES Au T4 2022	VARIATION DE CHIFFRES D'AFFAIRES T4 2022 vs T4 2021	INDEX TP Janvier 2023				
			TP 10A	TP 10B	TP 10C	TP 10D	TP 11
+16,4 %	4,9 mois	+10,3 %	127,5 ▲	125,4 ▲	134,0 ▼	122,5 ▲	129,2 ▲
Source : Vecteur plus	Source : Enquête trimestrielle Les Canalisateurs	Source : Enquête trimestrielle Les Canalisateurs En VALEUR	Source : INSEE, base 100 en 2010 Variations par rapport au mois précédent				

Rapport de la délégation sénatoriale à la prospective « Comment éviter la panne sèche ? Huit questions sur l'avenir de l'eau en France »

Sorti à la fin de l'année 2022, ce rapport sur l'avenir de l'eau, à horizon 2050 en France, comporte huit recommandations à mettre en œuvre dès aujourd'hui (dont l'augmentation des moyens financiers consacrés à l'eau), pour faire de l'eau un bien commun partagé, répondant aux attentes de la société, dans un contexte de transition hydrique qui touche tous les territoires.

Ce rapport met notamment en avant :

- Les économies d'eau réalisables via la réduction des fuites des réseaux d'eau, mais souligne les « lourds » investissements nécessaires ;
- La réutilisation des eaux usées traitées (REUT), en particulier en aval des bassins, insuffisamment développées ;
- Un coût de l'eau raisonnable, tout en identifiant qu'une eau peu onéreuse peut correspondre à un réseau vieillissant et des coûts futurs élevés de rénovation ;
- La nécessité de trouver de nouvelles recettes (en lien avec la biodiversité) pour ne pas avoir à augmenter fortement les redevances sur les factures d'eau des particuliers.

[Télécharger le rapport](#), [Télécharger L'Essentiel](#)

500 millions d'euros de plus en faveur des collectivités locales et de leur transition écologique

Le 26 janvier dernier, la Banque européenne d'investissement (BEI) et la Banque des territoires (Caisse des Dépôts) ont créé une nouvelle ligne de financement, d'un montant de 500 millions d'euros, pour améliorer l'accès des collectivités aux investissements de petite et moyenne taille.

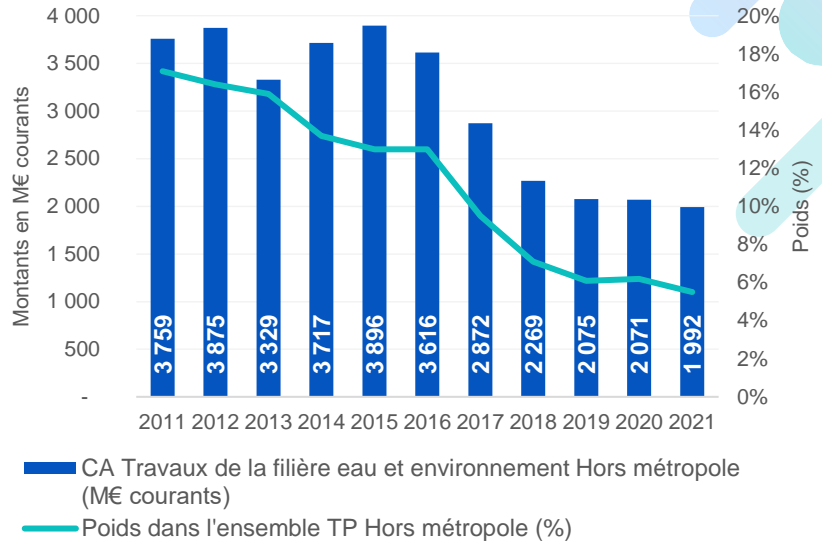
Ce dispositif s'inscrit dans la continuité de trois enveloppes précédentes (2015, 2019 et 2020, ayant permis de débloquer 2,8 Md€ de financements pour le secteur public) et s'accompagne d'un engagement renforcé pour la transition écologique. Ainsi, au moins la moitié de cette nouvelle enveloppe doit être consacrée à des projets contribuant à lutter contre les effets du réchauffement climatique ou à en atténuer les effets ; les réseaux d'eau et d'assainissement étant clairement identifiés comme faisant partie de ces projets.

[En savoir plus](#)

L'activité eau et environnement hors métropole en 2021

D'après la dernière enquête annuelle de la FNTP, le montant des travaux de la filière eau et environnement hors métropole s'élevait à près de 2 milliards d'euros courants en 2021, un résultat en baisse de 3,8 % par rapport à 2020. Globalement, la tendance est à la baisse depuis plusieurs années. Parmi l'ensemble des travaux publics réalisés hors métropole, ceux de la filière eau et environnement pesaient pour 5,5 % en 2021, contre 13 % cinq ans plus tôt.

[Télécharger le recueil statistique](#)



Source : Enquête annuelle FNTP, Edition 2022

Ordonnance n° 2022-1611 du 22 décembre 2022, relative à l'accès et à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine

Cette ordonnance transpose la directive européenne 2020/2184, dite "directive eau potable", dans la législation française et réaffirme notamment le droit à l'accès à l'eau potable pour tous et dans l'ensemble des territoires, y compris en outre-mer. Elle oblige les collectivités à fournir de l'eau aux usagers non raccordés, les personnes vulnérables et marginalisées.

Ainsi, les communes et leurs établissements publics de coopération seront chargés de prendre les mesures nécessaires pour améliorer ou préserver l'accès à l'eau destinée à la consommation humaine.

[En savoir plus](#)

SISPEA fait peau neuve

Le système d'information des services publics d'eau et d'assainissement (SISPEA) permet d'accéder à de nombreux indicateurs annuels sur l'organisation des différents services d'eau et d'assainissement et leur performance (prix de l'eau, taux de desserte, rendement des réseaux, qualité de l'eau potable, etc.).

L'ergonomie du site a été repensée pour faciliter l'accès aux données par territoire et visualiser les évolutions dans le temps.

[Accéder au site](#)

